

**Projet de pré-texte (reçu de Buenos Aires, rédigé par la partie américaine de la
Commission de Coordination et traduit par J. Nassif')**

I. Fondements, Principes et Objectifs.

La Convergence Lacanienne de Psychanalyse¹ a pour objectifs principaux

1) Faire avancer les questions cruciales de la psychanalyse, en remettant sans cesse en question les fondements de notre pratique dans la ligne du retour à Freud en accord avec l'enseignement de Lacan. En particulier, il est question de soutenir le statut singulier - et critique - de la psychanalyse, en se référant aux positions subjectives qui sont induites, en fonction de l'évolution de l'actualité, par les sciences et les religions.

2) Multiplier et stimuler les liens qui peuvent favoriser un tel objectif, tout en prenant en compte le fait que de nouveaux liens entre praticiens de l'analyse sont requis pour subvertir des réponses qui resteraient paralysées en face des nouvelles formes du malaise dans la civilisation.

3) Corriger dans ce but les effets de la fragmentation qui sévit dans le mouvement lacanien international, du moins en tant qu'il se définit par sa non appartenance à une supra institution. A cet effet, seront respectées les diverses modalités organisationnelles que chaque association s'est attribuées, tant pour ce qui est de la transmission de la psychanalyse que dans les modes adoptés pour garantir la formation des psychanalystes.

Les objectifs susmentionnés concernent les analystes dans leur pratique, que ce soit en ce qui concerne la base conceptuelle de leur doctrine ou leur éthique - qui exige d'eux qu'ils s'appuient fermement sur le réel de leur expérience - ou leur inscription dans la Polis. Est ainsi rendue possible la constitution d'une force politique susceptible de soutenir l'inscription sociale des analystes dans les différents contextes où s'actualise la spécificité des actes qu'ils posent. À ce propos, il sera nécessaire de revenir encore et encore sur l'affirmation que la psychanalyse est laïque, ce qui entraîne que l'accent soit mis sur la question de la formation des psychanalystes, unique garantie, s'il est envisageable d'en poser une, susceptible de rendre désirable une réinvention constante de la vérité freudienne. En ce qui concerne toute idée ou pratique visant à une "professionnalisation" des psychanalystes ou une "académisation" de la psychanalyse, il importe de relever que la formulation en termes de "désir du psychanalyste", comme soutien du discours qui lui appartient, est un événement doctrinal qui rend possible l'éthique propre à la praxis de ce discours en intension, et qui, en extension, convoque l'analyste à donner raison du bien-fondé de son acte en présence de quelques autres. La psychanalyse en extension peut ainsi devenir la voie qui permet d'éviter de tomber dans l'alternative "ou politique ou éthique de la psychanalyse", en tant que ces termes se verraient ainsi opposés. Le désir de l'analyste fonctionne ainsi comme le ressort qui permet de penser comme ne s'excluant pas deux termes entre lesquels il serait sinon nécessaire d'opter: l'analyse ou les analystes. Rapprocher les concepts d'extension et de désir du psychanalyste ne manque

¹ Étant donné que jusqu'à la réunion de fondation il n'y a pas lieu d'adopter de nom pour désigner le mouvement, nous avons pris l'option, pour ce qui suit, de le désigner dans les termes adoptés pour la convocation à une telle réunion : Convergence Lacanienne de Psychanalyse. Il va sans dire que, si le nom qui sera alors choisi est différent, celui-ci sera substitué à celui de Convergence, chaque fois que celui-ci apparaîtra dans le texte.

pas d'ouvrir la possibilité que se pose une série d'interrogations fécondes.

Nous considérons qu'il est: " ... indispensable que l'analyste soit au moins deux." (Lacan, R.S.I., 10/12/74). Aussi, pour porter à conséquences, l'analyste doit-il être celui qui théorise de telles conséquences. A cette fin,

l'extension se prolonge en intension et l'intension en extension les deux registres s'écrivent sur une bande de Moebius ; ainsi, fait partie de l'éthique de la praxis de l'analyste, le temps durant lequel celui-ci interroge son acte face à la communauté analytique. De cela, nous pouvons espérer un progrès dans le discours.

Aux fins de clarifier la raison et l'orientation de cet acte de fondation, il convient de retracer un aperçu sommaire des conditions qui l'ont déterminé, chose qui, corrélativement, permettra de jeter les bases de ses fondements, tout en marquant ce qui fait sa singularité sur la carte internationale de la psychanalyse. A cet effet, il y a lieu d'affirmer qu'une grande partie des institutions incluses dans cet ensemble ont souffert, en leur propre sein, des effets du nouveau symptôme social qui a été prophétisé, en sa dominance, par Lacan, dans sa "Proposition..." parlée de 1967, lorsqu'il annonçait : "... le progrès d'un monde organisé sous toutes les formes de la ségrégation...", la violence ségrégative à laquelle correspond l'idéologie concentrationnaire (soit les différentes formes à travers lesquelles s'incarnent et s'accroissent, dans notre quotidien, les camps de concentration). Ainsi n'avons-nous pas manqué de constater que, pour beaucoup d'analystes inclus dans ce mouvement, la dimension du collègue "étranger" à sa propre "paroisse" était investie de traits qui se caractérisaient suivant une palette allant de la peur au mépris, de l'angoisse à l'arrogance. Malgré tout, depuis un certain temps en ce qui nous concerne, ont commencé à se produire des rencontres et des échanges entre analystes d'institutions différentes et de pays divers. Cela devrait pouvoir permettre de couper court à la terreur conformiste et au narcissisme des petites différences, ce qui pourrait donner lieu à l'acceptation éthique des différences (plus ou moins grandes ou petites), soit à la mise en acte de la castration comme condition du travail commun à venir. Mieux encore, nous nous trouvons, sans faire preuve de volontarisme bâtard, en face d'une valorisation enrichissante de telles différences. A ce propos, nous comprenons que ce qui différencie les positions institutionnelles ne se réduit pas aux effets des transferts et, dans ce contexte, nous affirmons que chacune des créations institutionnelles se légitime par une thèse, provenant de l'enseignement de Lacan dans sa lecture de Freud. Précisément, la lecture référencée constitue un autre pilier horizontal et multipolaire sur lequel repose ce mouvement; en effet, le fait que la Convergence soit régie par le principe de la transmission par l'écrit démocratise l'accès aux oeuvres de référence qui nous ont fondé. Quand le transfert sur l'écrit - rendu possible par le fait que soit en vigueur le discours de l'analyste comme effet didactique de l'analyse - ébranle la position subjective, il introduit des modifications marquantes du désir de l'analyste en prise avec la direction de la cure. En bref, il est clair que, faute d'assumer une telle valorisation des différences, ce mouvement s'acheminerait délibérément vers l'appauvrissement, l'entropie, l'implosion et la redondance écholalique, qui caractérisent pour chacun l'enfermement dans sa paroisse psychanalytique. Comme la fondation que nous projetons part de l'idée que la discussion, l'échange, la stimulation au travail provoquée par le labeur et la critique des autres analystes constituent des circonstances incontournables pour l'élucidation des problèmes cruciaux de la psychanalyse, nous proposons que la Convergence sanctionne symboliquement pour elle-même, et en acte, le fait que sera en vigueur en son sein le principe de la pluralité de liens hétérogènes entre les analystes - et les institutions - qui en font partie. Dans cet esprit, nous proposons que les dispositifs de fonctionnement se rendent conformes à l'inventivité et

à la responsabilité des parties impliquées dans les diverses et multiformes activités convergentes. De cette façon, aucun fonctionnement ne se trouve considéré comme unique ou sacralisé et aucun - parmi ceux déjà réglés ou à inventer dans les activités entre analystes - ne se trouve pouvoir être questionné à l'avance, tandis qu'il reste toujours ouvert à la critique féconde des impasses concernant la domestication du lien social. Ce principe sanctionne la légitimité de pratiques allant - pour prendre des exemples extrêmes - de la réalisation d'un hommage adressé à un maître de la psychanalyse, à

l'organisation d'une journée où tous les participants disposent d'un temps égal pour leurs exposés (dont même l'ordre peut être disposé par tirage au sort). De même, en accord avec ce principe, n'existent pas a priori des thématiques générales qui seraient privilégiées aux dépens d'autres ; en effet, langues, géographies, histoires, transferts et publics différents sont autant de facteurs - dont la liste n'est pas close qui marquent que les universalisations en psychanalyse ne pourraient que payer le prix élevé acquitté par le sujet de la science: sa forclusion en tant que tel. En raison de cela, et pour défendre l'éthique de la singularité, ne sera pas compulsivement fixé un "thème unique" pour un moment déterminé de "toute" la Convergence. Il pourrait y en avoir, c'est évident, si les circonstances en démontrent la pertinence, quand sera envisagée la réalisation périodique - chaque deux ans - de rencontres internationales transocéaniques. Cependant il importe de relever que de telles rencontres ne conditionneront pas nécessairement la thématique spécifique des activités de la Convergence ayant cours dans l'intervalle entre une rencontre internationale transocéanique et la suivante. Pour finir, l'objectif à réaliser se situe tout autant dans la tentative de surmonter la fragmentation que dans celle d'échapper à toute massification.

II. Dénomination.

Nous transcrivons les noms proposés jusqu'à présent, espérant que celui finalement choisi soit le résultat du travail réalisé

- Convergence lacanienne de psychanalyse
 - Convergence, Mouvement Lacanien de Psychanalyse
 - Convergence, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse
 - Convergence, Mouvement Freudien et Lacanien de Psychanalyse
 - Convergence inter-linguistique de Psychanalyse
 - Convergence Psychanalytique Internationale
 - Liaisons Inter-linguistiques Lacanienne en Psychanalyse
 - Congrès Lacanien International
 - Mouvement international pour l'examen critique du retour de Lacan à Freud
 - Mouvement lacanien de Rencontres Internationales

III. Définitions de la qualité de membre, des protocoles d'admission ou d'exclusion

a) La Convergence Lacanienne de Psychanalyse sera constituée par des institutions, au départ, par celles ayant signé l'acte de fondation (à Barcelone en Octobre 198). Nous proposons par la suite que la Convergence ne constitue pas une supra institution ou une

confédération, ni que des entités de cet ordre y aient leur place. Nous proposons que la Convergence ne puisse faire ingérence dans les institutions membres ni qu'elle ait un pouvoir de décision au sein de leurs organisations. Nous proposons un ensemble ouvert, dont les éléments ne soient pas standardisés, et où les "divergences" soient acceptées et respectées.

Aussi, dans le cas où parviendraient à se manifester d'éventuelles et transitoires majorités et minorités, ce que la Convergence s'efforcera d'apporter comme nouveauté ce sera que la minorité, pour trouver une solution au fait de préserver sa condition, n'ait plus comme unique ressource de quitter cette communauté de travail. Pour de futures inclusions, la condition suivante sera requise : l'institution qui voudra s'inclure à la Convergence devra s'atteler à la tâche de s'engager dans un projet de travail et le mener à bien avec au moins trois associations, choisies parmi celles qui appartiennent déjà à la Convergence.

Ce sont de telles institutions membres qui présenteront, devant le Comité de Liaison Général, l'institution qui a formulé sa demande d'inclusion, une fois mené à bien le travail en commun entre les quatre institutions. Pour être acceptée, la nouvelle institution devra obtenir la majorité simple des voix du C.L.G. Nous proposons ainsi que l'admission de chaque nouvelle institution soit l'occasion d'un travail dont on fera circuler le fruit qui en sera retiré. D'une institution membre, il est attendu:

- 1) qu'elle soutienne, dans son intégralité, les termes de l'Acte de fondation;
- 2) qu'elle organise y collaborant les activités de la Convergence, en les soutenant et en diffusant l'information
- 3) qu'elle s'efforce d'élargir la Convergence grâce à l'intégration de nouveaux membres qu'elle suscitera.

Par ailleurs, le C.L.G., ayant eu connaissance de ce qu'il estime être de graves fautes éthiques commises par une institution, peut, s'il obtient en son sein pour cela 65 pour 100 des voix, exclure la dite institution de la Convergence. (cf. le point IV)

b) La situation faite aux analystes appelés indépendants ou non-associés comporte des nuances et des particularités distinctes suivant les pays - et même suivant les villes - représentés à la Convergence. Sans doute, ce chapitre - celui de la désaffiliation - constitue le troisième sommet du triangle problématique, pour ce qui est de l'actualité du mouvement analytique, les deux autres sommets étant ceux de la fragmentation et de la massification. Ce point problématique conduit, c'est évident, à proposer des solutions alternatives pour les collègues qui ont manifesté leur désir de participer à ce mouvement. Cela n'empêche qu'un minimum normatif doit être stipulé, à savoir.

- 1) que le pouvoir de décision de la Convergence, son gouvernement et son orientation sont du ressort des institutions
- 2) qu'en ce sens, la participation transitoire des non-associés doit découler du principe suivant: un analyste non-associé qui veut participer à la Convergence doit s'engager dans un projet de travail, le mettant en oeuvre avec au moins une association qu'il choisit parmi les membres de la Convergence. Sa participation est abrogée une fois conclu le projet de travail en question ; elle se renouvelle, si telle est sa demande, au travers d'un nouveau projet, rattaché à une institution membre de la Convergence et selon la modalité sus indiquée.
- 3) que pour ce qui est des non-associés, aucun n'en représente un autre. Ceci étant posé, il est exclu qu'ils se mettent d'accord entre eux pour former l'ensemble paradoxal de l'association des non-associés, qui tiendrait un représentant à la Convergence;
- 4) qu'ils peuvent donc participer aux activités générales envisagées par la Convergence,

suivant les normes établies pour chaque occasion spécifique.

IV. Gouvernement: ses modalités organisationnelles.

a) Les organes de base de la convergence sont les institutions qui la composent et dont les représentants (un titulaire et un suppléant par institution) constituent le Comité de Liaison Général. Celui-ci met en relation - faisant converger, par la dénomination même de liaison, le nodal avec le nodal l'activité des entités ainsi incluses, sur un mode horizontal et multipolaire, au travers de la réunion composée par les représentants respectifs de chaque institution membre.

Chaque représentant doit des comptes à son institution et vote - chaque institution dispose d'une voix - en accord avec le mandat qui lui a été accordé par elle. Une rotation de chacun de ces représentants - leur mandat serait fixé à deux ou trois ans - serait désirable, ainsi que le fait que, pour remplir leur fonction durant une période donnée, au moins deux d'entre eux alternent son exercice. De toutes les façons, la rotation qui concerne la désignation du représentant d'une institution n'oblige aucune autre à suivre un critère identique avec ses propres représentants ; cela, en vertu du principe qu'il s'agit d'éviter de mettre en place pour l'occasion des super organes.

b) L'autre modalité de liaison est constituée par les comités de Liaison Régionaux ou Locaux, qui se distinguent suivant qu'il relie les institutions d'une ville ou d'une région. Nous proposons de considérer ces instances de liaison comme les lieux privilégiés où s'approfondit et s'avance le travail concernant les questions cruciales de la psychanalyse, et où les non associés ont l'opportunité de s'agréger au travail l'ensemble. Les Comités de Liaison s'en remettent les uns aux autres - formant un réseau - et convergent dans le Comité de liaison Général. Dans les Comités de Liaison, les décisions s'adoptent à la majorité simple. Par ailleurs, en sus des fonctions mentionnées en III, il se trouve que ce sont les différents Comités de liaison qui prennent en charge le fait de proposer et de mettre éventuellement en acte - les activités au travers desquelles prendra corps le progrès de la Convergence.

e) La Convergence n'a pas de ressources financières propres ; cependant, ce seront les divers Comités de Liaison qui prendront la responsabilité de s'arranger avec les moyens institutionnels adéquats pour pourvoir à ces ressources, en accord avec les moyens qu'ils trouveront opportun de se donner.

V. Modalités opérationnelles

La Convergence s'autorise l'emploi de toutes les ressources susceptibles de stimuler l'échange entre ses participants, dans des aires où la fécondité découle du dialogue et de la confrontation. En ce sens, son champ d'opération comprend les congrès, les journées, les colloques, les séminaires, les conférences, les tables rondes, les panels, les cartels, les groupes de travail, les publications (à teneur variable), les disquettes, les CDROM, les téléconférences, et tout autre instrument qui sera considéré convenable, en l'occasion, par les Comités de liaison. Il s'en déduit un objectif prioritaire, et qui consiste à réaliser des activités institutionnelles conjointes (que ces associations soient de la même ville ou pays, ou non). Toutes les activités inscrites dans la Convergence seront diffusées, par ailleurs, au moyen d'un

bulletin - à portée internationale - dont la périodicité sera décidée par les respectifs Comités de Liaison.

VI. Usage légitime du nom, soins à donner pour le préserver.

a) Pour qu'une activité puisse se réclamer de la Convergence et y être inscrite, il faut qu'au moins deux associations membres s'y trouvent représentées. Cela sera rendu effectif par la représentation formelle directe - par délégation - ou sinon - ce qui serait équivalent par l'appartenance d'au moins deux analystes effectivement participants de cette activité - à des institutions membres de la Convergence.

b) Toute institution membre de la Convergence rendra témoignage de son appartenance en effectuant la diffusion et la publicité des activités de son institution. Il est évident que cela n'aura plus cours au cas où une institution s'écarterait de la Convergence.

e) Dans chaque pays où ce mouvement sera rendu effectif, le comité de Liaison Local se ménagera les moyens légaux d'assurer l'exclusivité du nom qui surgira de l'élection. Ce qui devra se réaliser aussi au niveau international.

VII. Les Délégués.

Le Comité de Liaison Général sera constitué par les délégués respectifs de chaque institution convoquante, auquel chacune désignera un titulaire et un suppléant, en fonction des moyens dont elle se dotera pour réaliser cette fin. Chacun des délégués peut être démis de la fonction pour laquelle il a été désigné au Comité de Liaison Général, avant la fin de son mandat - qui est de deux ans -, en tenant compte de motifs qu'il aura estimé valables. Pour cela un vote sera requis, en faveur duquel se déclarera au moins une majorité des deux tiers des voix. L'éventuelle démission d'un délégué doit être présentée par écrit auprès du Comité de Liaison Général (comme il se doit). Le Comité de Liaison Général a tout loisir de constituer en son sein les commissions qu'elle jugera nécessaires, en fonction des indications données par les temps et les circonstances. Ces Commissions seront formées de membres qui font partie du C.L.G. et les décisions y seront prise par vote à la majorité simple.

VIII. Modifications des bases statutaires sanctionnées par le présent Acte.

Il peut être procédé à la modification de n'importe laquelle des parties de cet acte de fondation qui joue le rôle de Statuts pour la Convergence Lacanienne de Psychanalyse -, pourvu qu'il soit disposé de soixante cinq pour cent des voix du Comité de Liaison Général. Nous proposons que de telles modifications ne puissent contrevenir à l'esprit selon lequel se fonde la Convergence, telle qu'elle se voit incarnée dans ses principes directeurs.

IX. Dissolution.

Pour être acquise la dissolution requiert quatrevingt pour cent des voix des institutions membres.

X. Lignes de travail suggérées pour la mise en route des activités.

Il est suggéré aux Comités de Liaison les thématiques initiales d'étude et de travail suivantes

- a) La question de la formation et de la garantie du psychanalyste.
- b) Le problème du ,titre "officiel" de psychanalyste - c'est-à-dire d'Etat, ou reconnu par l'Etat -.
- c) L'incidence qu'aura le fait de libérer les oeuvres de Freud et de Lacan de leur tutelles et de leurs distorsions.
- d) L'inclusion raisonnée des progrès des sciences dans le corpus doctrinaire de la psychanalyse, avec les incidences que cela peut avoir sur la position subjective.
- e) Les problématiques soulevées par la massification, la désaffiliation et la fragmentation des psychanalystes.
- f) La réalisation à Paris, et en l'an 2000, d'une rencontre internationale et transocéanique avec une thématique en référence avec la psychanalyse dans, et avant, le nouveau siècle.

Les membres de la branche américaine de la Commission de Coordination pour le prétexte de l'acte de fondation de la Convergence Lacanienne de psychanalyse qui ont signé ce texte sont les suivants

*Pura H. Cancina, Isabel Martin Considera,
Robson de Freitas Pereira,
Roberto Harari, Paola Mieli et Anabel Salafia.*

P. Mieli. bien qu'absente à la réunion, se dit en accord avec le texte et le signe, alors que Luiz *Olyntho Telles da Silva* se dit d'accord avec le texte, mais ne le signe pas, en raison de son absence à la réunion.

Lineas de trabajo para la puesta en marcha de las actividades.

Se crearán comisiones de reflexión y de estudio para tratar los siguientes puntos que podrian ser objeto de! trabajo de !as Comisiones de Enlace:

- a) La cuestión de la forfiación de! psicoanalista y de las garantías que a ese respecto puedan brindarse.
- b) Los problemas p!anteados para la obtención y la defensa del "titulo" de psicoanalista en la sociedad civil, según los différentes contextos politicos.
- c) Los problomas promovido por la publication de las obras escritas de Freud y Lacan, asi como los que existen para la transcripción de las obras oral de Lacan y la publicación de los inéditos de Freud.
- d) La importación de modelos y conceptos en el corpus teórico del psicoánalisis, extraídos de las aportaciones mas recientes del descubrimiento científico, con los fines de apreciar las consecuencias que puede implicar,
- e) Los problemas promovidos por la difusión masiva del psicoanálisis, por la desafiliación de los psicoanalistas y por la fragmentación de su tejido institucional-.
- f) La posibilidad de realizar un boletin periódico de Convergencia y la evaluación, en este caso, de los problemas derivados de la multiplicidad de lenguas
- g) Es a considerar la posibilidad de realizar en Paris, y en el año 2000, un encuentro internacional, adoptando como tema aquel que sera determinado por la Comisión de Enlace General.

Por lo tanto, en Barcelona, a los tres dias del mes de octubre de 1998, los abajo firmantes, como integrantes, por delegación de sus asociaciones, de la Comisión de Enlace General, fundan!

**CONVERGENCIA,
MOVIMIENTO LACANIANO POR EL PSICOANALLSIS FREUDIANO**

Collègues européens de la Commission de Rédaction

Paris, ce 9 Septembre 98

aux Collègues américains de la même

Chers Collègues et Amis,

Nous aimerions vous faire savoir que nous avons lu attentivement tant votre texte que votre lettre.

De manière générale, et nous autres et le Comité de Liaison de Paris en son ensemble, auquel nous avons fait connaître vos deux écrits, pensons qu'il n'y a pas entre les deux textes de divergences majeures sur aucun point théorique

Bien évidemment, vous autres avez abordé d'une manière très ample des thèmes ayant rapport avec la formation des analystes, sur lesquels nous serions d'accord; mais dans la mesure cependant où ceux-ci forment en principe l'objet des associations, nous croyons qu'il serait utile de continuer à travailler la question dans une commission ad hoc qui serait nommée à Barcelone même.

Le Comité de Liaison de Paris en son ensemble et avec unanimité nous a recommandé de ne pas mettre l'accent sur des points qui, bien qu'appartenant au domaine de la doctrine, ne reflèteraient pas d'une manière adéquate la spécificité et l'urgence de notre mouvement.

Par ailleurs, certaines propositions touchant le fonctionnement n'ont pas trouvé l'assentiment du Comité de Liaison de Paris, lequel doit à nouveau se réunir pour compléter son examen de vos propositions. Il ne semble pas qu'elles constituent des points litigieux susceptibles d'empêcher une élaboration commune les 29 et 30 Septembre, de sorte que le Comité de Liaison Général puisse les résoudre en fin de compte, sans qu'il soit besoin pour cela de convoquer une Assemblée.

De même, nous souhaitons parvenir avec vous à l'écriture d'un seul texte et éviter de soumettre des questions de psychanalyse au vote d'une assemblée, aussi qualifiée qu'elle puisse être. Sauf probablement en ce qui concerne la question du nom, encore que même celle-ci pourrait faire l'objet d'un accord.

Vous quittant sur ces mots, sans devoir en ajouter d'autres, nous vous adressons, dans l'attente de notre prochaine rencontre à Barcelone, un salut amical.

Isabel Capelli, Olivier Grignon, Robert Lévy Jacques Nassif & Hector Yankelewitch

Projet de Pré-Texte pour la Fondation de "Convergence"

(Rédigé et cosigné par les membres suivants de la Commission de Coordination:

Olivier Grignon, Robert Lévy, Jacques Nassif & Hector Yankéléwitch

et

soumis à la discussion du Comité de Liaison de Paris du 9 Juin 98)

1. Préambule

1) Raisons de cet Acte de fondation

(Texte non encore rédigé)

2) Raisons du Nom proposé

(Texte non rédigé, parce que le nom n'est pas encore définitivement adopté ou trouvé)

3) Finalités et orientation

Convergence entend proposer comme formulations de ce qui soutend la formation et la nomination des analystes, celles que chacune des associations convoquantes a déjà adoptées pour elle-même, à charge pour celles-ci de travailler ce paradoxe.

Elle prend donc acte de la multiplicité et de la diversité, tantôt historique tantôt géographique, des différentes positions associatives issues, pour les uns, de la dissolution de l'École Freudienne de Paris, pour les autres, depuis que celle-ci a aussi bien entraîné la dispersion des lacaniens.

Nous supposons que chacune de ces créations institutionnelles se légitime d'un trait dans le réel ou d'une thèse, afférente à l'enseignement de Lacan relisant Freud. Elles sont, en elles-mêmes et chacune, des effets de cet enseignement.

Nous supposons tout aussi bien que ce qui différencie ces positions institutionnelles ne se réduit pas seulement à des effets de transfert, mais emporte avec lui la nécessité de reconnaître l'existence de positions consistantes et pourtant souvent contradictoires.

C'est ce fait qui légitime la fondation d'un mouvement inter-linguistique où seront travaillées de telles différences dans un espace en réseau où des échanges et des confrontations seront systématiquement organisés.

Il sera important pour l'avenir du discours analytique d'isoler ainsi les points qui ne sauraient permettre une universalisation.

Il sera tout aussi important de permettre aux analystes ainsi rassemblés de constituer une force politique leur permettant d'appuyer leur inscription sociale dans les différents contextes où leur acte se déploie.

Projet de Pré-Texte

(rédigé et cosigné par les membres suivants de La Commission de Coordination:

I. Capelli, L. Esmerado, N. Ferrer, J. Nassif, R. Lévy)

1) Raisons de cet Acte de Fondation

(canevas)

1. Un nouveau type de lien entre analystes est requis pour donner une réplique aux formes que présente aujourd'hui le Malaise dans la Civilisation, qui ne saurait plus être seulement attribuable à l'insatisfaction sexuelle, comme le pensait Freud.

2. Notre acte de fondation visera à faire apparaître que les formations de l'inconscient, telles que nous pouvons les repérer dans notre pratique actuelle, sont des conséquences de ce qu'est devenu le Malaise de la civilisation.

3. Ce malaise se caractérise aujourd'hui à nos yeux par :

a) Un ensemble de discours qui engendrent des pratiques sociales visant à systématiquement méconnaître, et par tous les moyens, la dimension du sujet, comme point où affleure l'inconscient.

b) Parmi ces pratiques se détachent tout particulièrement celles déterminées par le technoscientisme, en tant qu'il suppose, lui, un effacement systématique de cette dimension et en tant qu'il se caractérise par la production de preuves, censées se substituer à la vérité, avec cette conséquence de prétendre construire un monde sans limites et où tout deviendrait à terme possible.

c) Se distingue de cette tentative celle de la Religion, qui se contente, elle, d'obturer le manque que produit la division du sujet, en lui garantissant un au-delà meilleur, soit : en essayant systématiquement de faire en sorte que le réel soit ignoré.

d) Tous ces discours produisent des énoncés universels ayant pour finalité d'apporter des garanties de leur vérité et allant pour cela jusqu'à se passer de plus en plus systématiquement de l'énonciation, le réseau internet ne faisant qu'en propager et proroger l'illusion.

e) Le malaise que concrétise l'action de ces discours s'exprime électivement par un déclin de la place laissée au père, comme agent de la fonction paternelle qui est, elle, incontournable, dès lors qu'un sujet se vit comme humain. (Inachevé)

2) Raisons du Nom propos Parmi toutes les propositions de nomination de ce qui va être fondé, ils , nous a paru possible de regrouper les différentes propositions en trois catégories :

a) celles qui, retenant le mot "convergence" y adjoignent des noms fondateurs;

b) celles qui retiennent le mot "convergence", sans y associer aucun patronyme, le mot "psychanalyse" suffisant à en convoquer le principe;

c) celles qui proposent une alternative au mot "convergence", avec cependant un ancrage dans le nom propre.

Pour clarifier les idées, nous pensons que les rédactions les plus consensuelles de chacune de ces trois catégories d'options pourraient être les suivantes

- A. Convergence, Mouvement Freudien et Lacanien de Psychanalyse.
- B. Convergence Inter-linguistique de Psychanalyse.
- C. Liaisons Inter-linguistiques Lacaniennes en Psychanalyse.

Notre préférence irait à la troisième option, dans la mesure où nous pensons que le mouvement lancé par la proposition de Convergence a produit, depuis Février 97, un transfert de travail suffisant pour nous faire aboutir à pouvoir abandonner le terme qui l'a motivé, afin de nommer les effets de son intervention, au point où nous sommes à présent parvenus: ils visent tous à favoriser entre nous la multiplicité des liens.

Nous nous permettons à cet égard de faire remarquer que chacune de ces trois options de nomination comporte une thèse implicite orientant l'avenir de la fondation dans des directions sensiblement différentes.

En ce sens, il nous paraît indispensable de faire d'une référence au nom propre ce qui peut spécifier le discours analytique comme faisant barrage à l'instauration d'un savoir positif, pouvant se transmettre d'une façon universelle et sans être soutenu par le transfert, en tant que gage de subjectivation de ce savoir.

Quelques principes concernant l'Admission

1) Qu'il ne soit pas exigé des nouveaux venus ce par quoi nous n'avons pas dû nous-mêmes passer; donc, pas de cooptation.

2) Que le moment de l'admission soit à considérer comme une occasion de travail, tant pour celui qui entérine l'admission que pour celui qui en fait la demande.

3) Que le choix soit laissé à l'association impétrante de s'adresser, suivant les circonstances, soit au comité de Liaison Local soit au Comité de Liaison général.

4) Qu'une procédure d'admission originale soit décidée à chaque nouvelle demande soit par le C.L.L. soit par le C.L.G., en privilégiant à chaque fois la possibilité d'un travail en commun avec l'association impétrante.

5) Que l'admission soit définie comme le passage, au bout d'une période à déterminer au cas par cas, du statut d'association impétrante à celui de membre de plein droit, avec l'accord cette fois du C.L.G.

6) Qu'il est bien noté que les analystes dépourvus d'une inscription associative présentent la particularité suivante: ils peuvent participer un à un à toutes les activités de la Convergence, bien que n'ayant pas le droit d'y voter, du moins tant qu'ils ne parviendront pas à trouver entre eux, si diverses que soient leurs situations, une modalité de délégation qui soit acceptée par le C.L.G.

7) Selon l'un d'entre nous (R. Lévy), tous ces points sont admis, mais à la condition que ce soient au moins deux associations convoquantes qui soutiennent de leur désir l'association impétrante, qu'ils présentent et cooptent donc, jusqu'à parvenir avec elle à décider du moment de demander l'accord du C.L.G.

Agrupo Institución Psicoanalítica (Argentina)
 Analyse Freudienne (Francia)
 Apertura, Estudio, Investigación y Transmisión en Psicoanálisis (España)
 Après-Coup (Estados Unidos)
 Associação Psicanalítica de Porto Alegre (Brasil)
 Association Freudienne Internationale (Francia)
 Associazione Cosa Freudiana (Italia)
 Associazione Psicanalítica Lacaniana italiana (Italia)
 Assaziation Für Die Freud'sche Psychoanalyse (Alemania)
 Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne (Francia)
 Centre de Recherches en Psychanalyse (Francia)
 Colégio de Psicanálise de Bahia (Brasil)
 Coût Freudien (Francia)
 Dimensions de la Psychanalyse (Francia)
 El Laço Analítico do Rio de Janeiro (Brasil)
 Errata (Francia)
 Escuela de Psicanálisis de Tucumán (Argentina)
 Escuela de Psicanálisis Sigmund Freud (Argentina)
 Escuela Freudiana de Buenos Aires (Argentina)
 Escuela Freudiana de la Argentina (Argentina)
 Escuela Freudiana de Montevideo (Uruguay)
 Escuela Freudiana del Ecuador (Ecuador)
 Espace Analytique (Francia)
 Espacio Psicoanalítico de Rosario (Argentina)
 Fondation Européenne pour la Psychanalyse (Francia)
 Fundación Discurso Freudiano Esc. de Psicanálisis (Argentina)
 Fundación Psicoanalítica Madrid 1987 (España)
 Grupo de Psicanálisis de Tucumán (Argentina)
 Institución Psicoanalítica de Buenos Aires (Argentina)
 Interseção psicanalítica do Brasil (Brasil)
 Intersecciones Espacio de Transmisión Psicoanalítica (Argentina)
 Invenció Psicanalítica (España)
 Jomada Freudiana (España)
 Le Cercle Freudien (Francia)
 Letra, Grupo Psicoanalítico (Argentina)
 Maiéutica Florianópolis Instituição Psicanalítica (Brasil)
 Mayéutica Institución Psicoanalítica (Argentina)
 Praxis Lacaniana Formação em Escola (Brasil)
 Psychanalyse Actuelle (Francia)
 Recorte de Psicanálise (Brasil)
 Séminaires Psychanalytiques de Paris (Francia)
 Seminario Psicoanalítico de Tucumán (Argentina)
 Société de Psychanalyse Freudienne (Francia)
 Traço Freudiano Veredas Lacanianas (Brasil)
 Triempo, Institución Psicanalítica (Argentina)

Convergencia

Barcelone

les 1, 2, 3 & 4 oct 1998

Associations signataires

de

l'acte de fondation